

Pages locales d'Afrique du Sud-est

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE L'INTERRÉGION

Une invitation de 90 jours

Par Carl B. Cook, des soixante-dix

Tester, éprouver et mettre à l'épreuve sont des mots intéressants, particulièrement quand ils apparaissent dans les Écritures. Une étude récente du guide des Écritures a révélé 47 références dans lesquelles le Seigneur a utilisé les termes, nous tester, éprouver, ou mettre à l'épreuve pendant notre période de mise à l'épreuve ici sur terre. Il nous met à l'épreuve pour voir si nous avons la foi pour faire ce qu'il demande. Lorsque nous lui obéissons, nous recevons des bénédictions.

Voici quelques-unes de mes références préférées :

- « Afin que je le mette à l'épreuve, et que je voie s'il marchera, ou non, selon ma loi. » (Voir Exode 16:4)
 - « Nous les mettrons ainsi à l'épreuve, pour voir s'ils feront toutes choses. » (Voir Abraham 3:25)
 - « Vous ne recevez de témoignage qu'après la mise à l'épreuve de votre foi. » (Voir Éther 12:6)
 - « S'il m'éprouvait, je sortirais pur comme de l'or. » (Voir Job 23:10)
 - « Sonde-moi, l'Éternel ! Éprouve-moi, fais passer au creuset mes reins et mon cœur. » (Voir Psaume 26:2)
- Ces références avec la quasi-totalité



Carl B. Cook

des Écritures que j'ai trouvées sur tester, éprouver et mettre à l'épreuve sont adressées par Dieu à l'homme. Cependant, je n'ai trouvé qu'une Écriture qui invite l'homme à tester

Témoignage de la famille Barasa sur la dîme

Par Shadrack and Dorice Barasa, Kitale, Kenya

« Nous sommes très reconnaissants de l'Évangile rétabli de Jésus-Christ et du bonheur qu'il a apporté dans notre famille. La loi de la dîme est un commandement de notre Père céleste. Depuis que nous nous sommes mariés, nous nous efforçons de payer notre dîme complète. Toutefois, il est arrivé un moment où nous n'avions pas réussi à garder ce commandement.

Nous avons prévu de payer notre dîme, mais nous continuâmes à temporiser jusqu'à ce que nous épuisions de l'argent complètement, et nous étions incapables de payer ! Nous devions voyager à 40 km pour faire une demande d'emploi, pourtant nous n'avions pas d'argent. Nous avons dû emprunter de l'argent pour le voyage. Sur notre chemin du retour, notre motocyclette tomba en panne deux fois. Nous n'avions pas d'autre alternative que de marcher ventre creux tout en poussant

la moto. En fin de compte, nous avons été secourus par un dirigeant de l'Église qui passait sur cette route et qui nous accompagna chez nous en voiture.

À la maison nous manquions presque toutes les choses essentielles. Comme si ce châtiment ne nous suffisait pas, la maladie frappa en commençant par notre plus jeune fils, les jumeaux, et puis moi-même. Nous avons commencé à nous demander : « Pourquoi est-ce que toute cette souffrance ? » Nous réalisâmes que nous n'avions pas payé notre dîme de ce mois-là, et cela expliquait notre souffrance. Le Seigneur nous a dit clairement dans

Malachie de l'éprouver et voir s'il n'ouvrira pas les écluses des cieus et répandre une bénédiction abondante ! Quoi d'autres avons-nous besoin que le Seigneur nous promette pour que nous puissions payer honnêtement notre dîme ? Nous savons que si nous éprouvons Dieu dans ce commandement, il ne va pas nous décevoir. Dieu est immuable et tient toujours sa promesse. Nous savons que le Seigneur est en mesure d'ouvrir les voies et moyens, peu importe nos circonstances dans la vie. La loi de la dîme n'est pas une question de finances, mais celle de foi. Nous croyons en ces paroles. »

De notre prophète : En parlant de lois de Dieu, Thomas S. Monson a déclaré : « Si on les viole, on souffre de plus grandes conséquences. Si on les obéit, on récolte une joie éternelle » (Pathways to Perfection: Discours de Thomas S. Monson, 1973, 126).

ou à mettre Dieu à l'épreuve. « Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison ; *mettez-moi de la sorte à l'épreuve*, dit l'Éternel des armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieus, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance. » (Malachie 3:10, italiques ajoutés)

Méditez sur la bénédiction :

« J'ouvrirai les écluses des cieus, et répandrai la bénédiction en abondance. »

Méditez sur la condition requise :

« Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes. »

Méditez sur l'invitation :

« Mettez-moi à l'épreuve et vous

verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieus. »

Croyez-vous que Dieu garde ses promesses ? Le Seigneur nous invite à démontrer notre confiance en Lui, à exercer un peu de foi, et à payer notre dîme. Il promet de nous bénir. Si vous ne payez pas actuellement votre dîme, je vous invite à « mettre à l'épreuve » le Seigneur. Tous les membres de l'Église : jeunes et vieux, riches et pauvres, nouveaux convertis et membres de la cinquième génération, gardez ce commandement et récoltez la bénédiction qu'il a en réserve pour vous.

Tâche : « Apportez les dîmes à la maison du trésor. »

Je vous invite à prier et à demander à notre Père céleste la confirmation

s'il vous demande de payer la dîme. Demandez la foi et le courage de la faire. Recherchez l'inspiration sur la façon dont vous pouvez payer au Seigneur le dixième de votre revenu. Si vous avez de l'argent, payez avec l'argent. Si votre revenu est en nature : les fruits, les légumes, les cultures, le bétail ou autre produit, prenez un dixième de votre revenu et vendez-le pour obtenir de la monnaie. Utilisez l'argent que vous recevez pour payer votre dîme à votre évêque ou président de branche. Soyez diligent et prompt dans le paiement de votre dîme à la maison du trésor.

Temps : Si vous payez actuellement une dîme complète d'un dixième de votre revenu, exercez plus de foi pour

La bénédiction promise de la dîme

Par **Gabriel Chinomwe**, district de Blantyre, Malawi

« Peu de temps après être devenu membre de l'Église, je devais prendre un engagement sérieux envers le Seigneur. C'était de rendre une dixième partie au Seigneur. Mes frères et sœurs et moi avions un peu d'argent de revenus qui parvenait à peine à nous tenir un mois. En pensant combien notre revenu était maigre et combien nos dîmes seraient maigres, j'ai sondé les Écritures sur la dîme, en recherchant des exceptions à notre situation.

Lorsque j'étais entrain de chercher mon sujet, je me suis rappelé de la situation des Néphites lorsque le Sauveur ressuscité leur rendit visite. Ils avaient presque tout perdu à cause des bouleversements physiques attestant de sa crucifixion et étaient très pauvres. Indépendamment de leur situation, le

Sauveur leur commanda d'écrire ce que notre Père céleste a commandé par la bouche de Malachie, le prophète (3 Néph 24:1-3). Alors j'ai su que, même dans notre situation, nous ne sommes pas exemptés d'obéir à ses commandements. J'ai cherché son pardon pour n'avoir pas reconnu sa disposition divine à tous ceux qui cherchent à venir à lui. À travers cet engagement, nous parvenons à satisfaire à nos besoins quotidiens. Par cette expérience, et d'autres au fil des ans, j'ai appris beaucoup de principes de l'Évangile associés à la loi de la dîme.

J'ai appris que le moment important de montrer notre confiance en notre Père céleste et de l'éprouver est par l'obéissance à ses commandements lorsque la situation semble très difficile à s'y conformer. Je



Gabriel Chinomwe

suis très reconnaissant pour les bénédictions merveilleuses de la dîme. Je sais que l'obéissance à la loi de la dîme peut nous aider à nous concentrer sur notre bien-être temporel et spirituel.

Du manuel Prêchez mon Évangile : « La dîme est une loi divine ancienne... C'est un privilège de pouvoir contribuer à la croissance du royaume de Dieu en payant sa dîme... Les bénédictions que nous recevons en payant la dîme peuvent être temporelles ou spirituelles, mais elles sont données à ceux qui obéissent à cette loi divine... Notre dîme est sainte pour le Seigneur, et nous l'honorons en la payant... Ceux qui ne paient pas la dîme trompent Dieu (voir Malachie 3:8). Ils gardent pour eux-mêmes quelque chose qui lui appartient légitimement... Le paiement de la dîme est une expression de notre foi. C'est un signe extérieur de notre croyance en Dieu et son œuvre » (pages 82-83).

que vos prières soient exaucées lorsque vous continuez à payer fidèlement votre dîme. Si vous n'avez pas régulièrement payé votre dîme, payez votre dîme complète au Seigneur pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre de l'année 2012.

Rapport : Partagez vos expériences avec votre évêque ou président de branche pendant l'interview de règlement de la dîme et des dons.

Je sais que si vous priez, vous recevrez une confirmation que Dieu veut qu'on paie la dîme. Lorsque vous verrez les écluses des cieux s'ouvrir et les bénédictions se répandre sur vous, je sais que vous vous engagerez dans votre cœur à continuer à payer fidèlement votre dîme.

Lorsque nous gardons ce commandement, non seulement le Seigneur nous bénira ainsi que nos familles, mais aussi il bénira les collectivités et les pays dans lesquels nous vivons. Se

référant aux promesses du Seigneur dans Malachie, Dallin H. Oaks a déclaré : « Je crois que ces promesses s'appliquent aux pays dans lesquels nous vivons. Quand le peuple de Dieu retenait sa dîme et ses offrandes, Dieu condamnait la 'nation tout entière' (Malachie 3:9). De la même façon, je crois que lorsque beaucoup de citoyens d'un même pays sont fidèles dans le paiement de leur dîme, ils attirent les bénédictions du ciel sur « le pays tout entier » (Dallin H. Oaks, « La culture de l'Évangile », *Le Liahona*, mars 2012, 25-26).

J'invite les dirigeants de la prêtrise à aider à faire l'invitation du Seigneur, aux membres au sein de leur intendance, à payer la dîme. Partagez votre témoignage de la dîme avec eux. Aidez-les à développer la foi nécessaire pour payer leur dîme. Tenez conseil avec les membres de votre conseil de branche ou paroisse, de district ou

pieu en ce qui concerne la meilleure façon d'aider les membres à payer leur dîme. Je sais que tous seront bénis et beaucoup de défis et de problèmes auxquels vous êtes confrontés seront résolus. (Pour plus d'informations, voir Henry B. Eyring, « Les bénédictions de la dîme », *Le Liahona*, juin 2011).

J'ai le témoignage des bénédictions qui viennent à ceux qui paient régulièrement une dîme honnête. Je sais que le Seigneur ouvrira les écluses des cieux, et répandra une bénédiction abondante sur nous. Je souhaite sincèrement vous adresser une invitation à accepter ce défi de 90 jours. Payez votre dîme pour le mois d'octobre, de novembre et de décembre. Je sais que votre témoignage va croître et que le Seigneur vous fournira un moyen de continuer à tenir votre engagement de payer toujours la dîme. Je rends témoignage de cela au nom de Jésus-Christ, amen. ■

NOUVELLES LOCALES

Quatre nouveaux présidents de mission arrivent dans l'interrégion d'Afrique du Sud-est

Bienvenue à chaque président de mission nouvellement arrivé et à sa femme ! Sincères remerciements aux présidents de mission qui se sont acquittés diligemment de leurs appels et ont maintenant regagné leurs pays et leurs familles. Vous nous manquez, mais vous laissez un héritage durable sur ce grand continent africain. ■



Phillip W. et Joy McMullin, mission de Lubumbashi, République démocratique du Congo remplacent président Packer et son épouse



David R. et Anna Adams, mission d'Antananarivo, Madagascar remplacent président Donnelly et son épouse



Adriana et Paulo V. Kretly, mission de Maputo, Mozambique remplacent président Spendlove et son épouse



Janice H. et Bryson C. Cook, mission de Harare, Zimbabwe remplacent président Dube et son épouse

Un autobus plein de membres fidèles

Par Kathy Wilson

Le 2 avril 2012, « un bus plein de membres fidèles », des saints épuisés mais souriants et optimistes, arrivèrent à Johannesburg pour recevoir les bénédictions du temple. Leur voyage en provenance du district de Likasi, République démocratique du Congo (RDC) avait réellement commencé un an plus tôt, lorsque Gary L. Packer, président de la mission de Lubumbashi en RDC encouragea les membres dignes dans les zones périphériques de la mission d'aller au temple pour la première fois.

Le district de Likasi comprend huit branches et compte plus de 1000 membres, sous la direction de Bonaventure Katanga. Le petit groupe qui arriva à Johannesburg comprenait certains membres de la présidence du district et leurs familles qui ouvrent la voie à des centaines d'autres qui se préparent pour le temple.

Les visas furent obtenus juste un jour avant la date de départ prévue en avril. Il fut demandé au Président Katanga si les membres pouvaient être prêts dans un délai aussi court. Les saints bien disposés répondirent d'un « oui » énergique et, toute affaire cessante, embarquèrent dans le bus à Likasi le lendemain.

Le voyage comprenait l'inspection aux barrières de police, des passages frontaliers difficiles, un bus en panne, cinq changements de bus, et une escale de 14 heures pendant la nuit. Rien ne pouvait bloquer leur désir d'aller au temple. Cinquante-huit heures épuisantes dans le bus furent « un petit sacrifice pour le privilège d'assister au temple », a déclaré le président Katanga.

Le moment le plus fort fut le soir du premier jour au temple quand les familles et les couples furent scellés pour l'éternité. Les larmes coulèrent librement lorsque de nombreuses petites mains de la famille Kassongo de dix se relièrent d'un côté à l'autre de l'autel de la salle de scellement. Ce sentiment de joie intense fut répété avec la famille Kabamba de neuf personnes.

Les saints du district de Likasi, RDC, au temple de Johannesburg.



AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE FRÈRE ET SŒUR WILSON

« Maintenant, mon devoir est de suivre tous ces principes pour le reste de ma vie », a promis le président Kabamba.

« Nous sommes très reconnaissants d'être scellés à nos parents. Le temple m'a aidé à réaliser combien notre Père céleste nous aime », commentèrent le président de branche Lutsha et son épouse.

Président Kasongo a dit : « Je rends grâce à Dieu pour nous avoir donné cette occasion. »

Le groupe incluait 15 enfants dont 11 de moins de douze ans. Il y avait souvent de moments où les parents étaient au temple et incapables de s'occuper de leurs enfants. C'était réconfortant de voir les enfants plus âgés s'occuper patiemment des plus jeunes pour de longues périodes de temps. Prendre soin de nombreux jeunes enfants était « une manière pour moi de servir », déclara Evodie Kabamba, âgée de 15 ans.

En entrant dans la salle à manger du logement des usagers du temple le premier matin, tout le monde fut ravi d'être accueilli par des chants et cantiques de la primaire. Les enfants chantèrent pendant une heure. Même les enfants de 3 ans connaissaient les paroles des chants.

Le long et difficile voyage de retour vers Likasi parut un peu plus facile pour ces saints remplis de perspective éternelle du temple. ■

Aider les bébés à respirer

Par frère et sœur Louthan, service de communication, mission de Lusaka, Zambie

Les nouveau-nés en Zambie ont maintenant une meilleure chance de vivre que jamais auparavant, parce que 94 infirmières et sages-femmes ont participé à la formation sur la façon d'aider les enfants à respirer. Dans le monde, un bébé sur dix est né avec une difficulté respiratoire. L'intervention rapide pour stimuler la respiration dans la « minute précieuse » après la naissance peut sauver la vie ou réduire considérablement les anomalies congénitales. De nombreux bébés nés avec une voie respiratoire obstruée bénéficieront des équipements et des procédures de réanimation néonatale enseignées dans le projet « Aider les bébés à respirer ».

Les infirmières et les sages-femmes en



provenance de toute la Zambie se sont réunis à Lusaka et à Kabwe pendant deux jours de formation en techniques et procédures d'aide à la respiration des nouveau-nés pendant la première minute de vie. La formation sur « Aider les bébés à respirer » a été assurée par une équipe de bénévoles, dont un médecin et deux infirmières praticiennes membres de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours.

L'Église a fait le don de kits de formation et des équipements de réanimation néonatale à 60 hôpitaux ou cliniques. Chaque personne formée s'est engagée à former plusieurs autres au sein de son hôpital ou clinique respectif. L'objectif sur six mois est de former plus de 2000 personnes dans toute la Zambie en techniques de réanimation néonatale.

À la cérémonie d'ouverture du projet « Aider les bébés à respirer », à Lusaka, le ministre de la Santé, Dr Joseph Katema a parlé de l'importance de réduire le taux élevé de mortalité infantile. Dr Elwyn Chomba, secrétaire du ministère du développement communautaire et de la santé maternelle et infantile, a dit que, parfois, une mère, craignant que son enfant ne puisse pas survivre, attendra 6 à 8 semaines avant de donner un nom au bébé. Le moment le plus crucial est dans les 48 premières heures de la vie.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Harrison Lumbama, président du district de Lusaka a

Les agents de santé recevant une formation sur « Aider les bébés à respirer », à Lusaka, en Zambie.



Les participants enthousiastes du projet « Aider les bébés à respirer », à Kabwe.

déclaré que les membres de l'Église apprécient chaque individu comme un enfant de notre Père céleste plein d'amour. « Nous sommes tous frères et sœurs », a-t-il déclaré.

Après la formation, les participants à Kabwe se sont réunis pour chanter une chanson pour célébrer la naissance d'un bébé. Les mots de la

mélodie traditionnelle furent modifiés afin de refléter ce qui a été enseigné pendant le projet d'aider les bébés à respirer. Ces agents de santé chantent pour les bébés à respirer. Il y aura des moments plus heureux de chanter cette chanson dans les prochains jours en raison du programme « Aider les bébés à respirer ». ■

Le but des jeunes adultes seuls au Botswana est le mariage au temple

Par Clément Matswagothata

Il ya à peu près trois ans que j'ai été appelé à servir comme évêque de la paroisse des Jeunes Adultes Seuls (JAS) de Gaborone Ouest à Gaborone, au Botswana. Je pensai : « Dis donc, ceci est tel un 'groupe problématique', allons-nous nous en sortir ? » Certains des JAS s'étaient égarés du sentier étroit et resserré, et avaient rompu les alliances contractées auparavant. Ils se sentaient découragés et abattus.

Les dirigeants inspirés les invitèrent à revenir. Au retour, leur première préoccupation était : « Évêque, j'ai été trop loin pour revenir. » Certains, pour des raisons de traditions culturelles, avaient décidé de cohabiter. Nous les avons ensuite aidés à suivre le droit chemin, se marier. Avec des encouragements, ils reprurent les activités de l'Église et se préparèrent à aller au temple.

Quitter JAS par le mariage

L'année dernière, j'ai rencontré un frère qui a été scellé à sa mariée dans le temple. Il est maintenant président du collège des anciens. Il a dit une chose dont je me souviendrai toujours : « Évêque, vous ne saurez jamais de quel réconfort la paroisse des JAS fut pour moi pendant certains des moments les plus décisifs de ma vie. »

Un autre frère fut scellé à sa femme il ya un an. Maintenant, ils ont une petite fille, et il est conseiller dans la présidence du collège des anciens. Plus important encore, ils rompirent les

anciennes traditions et établirent une nouvelle tradition, l'Évangile de Jésus-Christ.

Le Père céleste répond à nos prières

J'ai le témoignage que notre Père céleste répond aux prières. Des familles m'ont confronté à l'Église pour avoir célébré les mariages de leurs enfants sans leur bénédiction. Après beaucoup de prières et de réunions, ces familles mêmes devinrent mes amis.

Une famille a porté plainte contre moi au tribunal. En allant rencontrer le juge, je me suis senti poussé de passer par la chapelle pour faire une copie du document « La famille : Déclaration au monde. »

Quand je suis entré dans la réunion, le juge m'a demandé : « Pourquoi est-ce que vous mariez les jeunes sans le consentement de leurs parents ? » J'ai distribué le document « La famille : Déclaration au monde », à la famille et au juge. Ensuite, le juge me demanda : « Puis-je distribuer ce document aux couples qui viennent à mon bureau pour demander des conseils en matière de mariage ? Votre document résume le tout ! »

La famille, le juge et moi discutâmes la déclaration sur la famille, et parlâmes de l'Église et de la famille. Une heure plus tard, nous sommes sortis de la réunion en accord, la possibilité de dispute s'est achevée par une meilleure compréhension de l'Église et sa doctrine.

Le magistrat m'a invité à revenir pour une réunion de suivi, et

demanda plus de copies du document « La famille : Déclaration au monde » Elle me demanda plus à propos de notre foi et de l'Église au Botswana.

Les Jeunes Adultes Seuls participent dans la paroisse

Des JAS vont en mission, reviennent à la maison et participent dans les activités de la paroisse. Ils déménagent dans d'autres paroisses et continuent à servir fidèlement. C'est ça qui rend l'Évangile si passionnant.

Les jeunes avancent avec une grande foi en changeant et en défiant les « vieilles traditions » qui ne sont pas en harmonie avec les enseignements de Jésus-Christ. Ils préparent une meilleure voie pour ceux qui viennent dans les rangs.

En février, deux couples se sont mariés. Au mois de mars, trois mariages furent célébrés le même week-end. En avril, j'ai célébré, un jeudi, le mariage civil pour un couple qui fut scellé pour le temps et toute l'éternité, le vendredi ! En mai, nous avons assisté à un autre scellement. C'est un moment si passionnant d'être en vie et de participer dans cette grande œuvre.

Mon cœur est rempli de gratitude. Cette œuvre divine apporte de la joie au delà des mots : nous aimons l'occasion sacrée d'être utilisés comme des instruments dans ses mains en ce moment spécial. Comme ceux d'autrefois, nous proclamons aussi : « Ceux-ci sont des jours à ne jamais oublier ». ■

Onnalenna Gasafete et son épouse Gabalape, membres de la paroisse de l'évêque Matswagothata, après leur scellement au temple de Johannesburg en avril de cette année.



AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE CLÉMENT MATSWAGOTHATA

Pourquoi suis-je reconnaissante de mon scellement au temple ?

Par Gorata Tahla

Mon mari et moi avons été scellés le 4 juin 2011 au temple de Johannesburg. Pendant le voyage au temple, nous étions excités pour le scellement devant avoir lieu. Avant d'aller au temple, nous avons fourni beaucoup d'efforts pour faire comprendre aux membres de la famille élargie les raisons pour lesquelles nous voulions un mariage au temple.

Finalement, nous étions en route vers le temple pour être scellés pour le temps et l'éternité. Nos croyances et ce que nous représentons allaient tous être scellés dans nos cœurs en présence de Dieu et les anges dans sa sainte maison.

Nous étions tous les deux tellement sûrs que nous faisons la bonne chose, car il n'y avait pas le moindre doute dans mon cœur. Bien que je ne comprenais pas ce qui se passe au cours d'une séance de dotation ou de scellement, je savais ce que j'avais besoin de savoir. À ce jour, je sais que c'est la meilleure chose que j'ai jamais faite dans ma vie en tant que femme, membre de l'Église.

Depuis le moment où mon mari et moi avons commencé sérieusement à sortir ensemble, notre objectif était le mariage éternel. Nous n'avions pas grand chose. Certains de nos proches voulaient un mariage traditionnel prestigieux que nous ne pouvions pas nous permettre.

Ce n'était pas facile à aller contre l'avis de ceux qui nous ont guidés pendant si longtemps dans la vie. Nous avons prié. Nous avons jeûné. Nous avons pris une décision de faire ce que nous savions que le Seigneur était en train de nous dire de faire. Nous avons la foi que tout le reste s'accomplira si nous sommes obéissants.

Nous avons obéi et avons été bénis avec tout ce dont nous avons besoin. Nos relations avec les membres de la famille élargie s'améliorent constamment. Ils apprennent à respecter ce que nous ressentons à propos de nos croyances.

Chaque voyage au temple nous rappelle notre scellement. Lorsque nous nous préparons à aller au temple, nous nous souvenons comment nous nous étions soigneusement préparés pour notre

scellement et combien cela fut spirituel et édifiant.

Nous nous efforçons de faire les choses devant garder notre maison un refuge du monde. On nous a dit lors de notre session de scellement que notre maison, peu importe sa modestie, est un château, et que nous sommes le prince et la princesse dans ce château.

Après que mon mari et moi aient été scellés pour tout le temps et l'éternité, j'ai ressenti littéralement plus que jamais auparavant que notre Père céleste et notre Sauveur Jésus-Christ nous aiment plus que nous ne comprendrons jamais.

Ils ne sont jamais loin de nous. Ils chuchotent par le Saint-Esprit quel chemin nous devons emprunter. Quand nous écoutons, nous devenons des gens plus heureux, et nous influençons positivement ceux autour de nous. Le privilège que nous avons eu de nous marier au temple est une bénédiction pour laquelle, mon mari et moi, nous serons toujours reconnaissants. C'est une bénédiction que nous souhaitons pour tous nos frères et sœurs qui n'en ont pas encore bénéficiée.

Nous savons sans aucun doute que les mariages n'ont jamais été censés être temporels, mais ont toujours été censés durer toute l'éternité. Ceci est en effet l'Évangile vrai car c'est la seule façon qu'il peut procurer un tel bonheur. ■

Tebogo Tahla et la jeune mariée Gorata après leur scellement au temple de Johannesburg.



AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE CLÉMENT MATSWAGOTHA